

Procès-verbal de la séance du conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie le lundi 9 avril 2018 de 20h30 à 23H45.

Étaient présents : DETHUNE Catherine, STEPHAN Murielle, MOLINIER Denis, SALLET Claude, DESIRANT Françoise, GUICHON Julie, CHEVRIER Catherine, DEFORGE Marc, WOLTER Sylvain et THILL Sébastien

Absents excusés :

Secrétaire de séance : SALLET Claude

Approbation du précédent procès-verbal de la réunion du 5 février 2018

Le précédent compte-rendu est approuvé par 9 voix pour et une abstention.

Subventions 2018

Amis des églises	110 €
ACPA	110 €
ADMR	489 €
L'Escuriole	110 €
Conciliateur de justice	50 €
MARPA « Les Charmilles » de Courtisols	147€
Souvenir français	50 €
Aristochats 51	50 €

Cette année, l'association Familles Rurales ne demande aucune subvention.

Après discussion, les montants des subventions sont fixés puis adoptés par l'assemblée, à l'unanimité.

Compte de gestion 2017

Le compte de gestion, correspondant en tous points au compte administratif, est adopté par l'assemblée, par 10 voix pour.

Compte administratif 2017

Après lecture du document et analyse des différents chapitres du budget, il en résulte que le compte administratif 2017 présente :

Un excédent de fonctionnement d'un montant de : 263 208,57 €

Un déficit d'investissement d'un montant de : 2 089,22 €

Qui se décomposent de la façon suivante :

		Dépenses	Recettes
Fonctionnement	Charges à caractère générales	84 165,12 €	
	Charges de personnel	70 046,90 €	
	Atténuations de produits	18 122,00 €	
	Opérations d'ordre entre section	2 661,33 €	
	Autres charges de gestion courante	18 740,75 €	
	Charges financières	14 752,36 €	
	Excédent 2016		179 983,47 €
	Atténuation de charges		3 291,03 €
	Produits des services		13 136,92 €
	Impôts et taxes		137 178,12 €

Dotations et participations		104 158,26 €
Autres produits gestion courante		33 763,53 €
Produits financiers		0,27 €
Produits exceptionnels		185,43 €
Total Fonctionnement	208 488,46 €	471 697,03 €

		Dépenses	Recettes
Investissement	Remboursement d'emprunts	34 508,48 €	
	Immobilisations incorporelles	10 001,40 €	
	Subventions d'équipement	5 703,75 €	
	Immobilisations corporelles	100 239,67 €	
	Solde exécution investissement reporté		58 745,55 €
	Opérations d'ordre entre sections		2 661,33 €
	Dotations		66 020,20 €
	Subventions d'investissement		20 937,00 €
	Total investissement	150 453,30 €	148 364,08 €

Madame le Maire après avoir transmis la présidence du vote au doyen de l'assemblée quitte la salle du conseil accompagnée de la secrétaire.

Monsieur Marc DEFORGE procède au vote.

Le compte administratif 2017 est adopté avec 9 voix pour.

Madame le Maire reprend la présidence du conseil.

Affectation des résultats 2017

Le solde de fonctionnement (+263 208,57€) + solde d'investissement (- 2 089,22) - les restes à réaliser de (89 765,93€) soit **171 353,42 €** est reporté en fonctionnement sur le budget 2018.

L'affectation des résultats est adoptée par l'assemblée, par 10 voix pour.

Vote des taux des taxes locales

Pour l'année 2018, il a été décidé de **baïsser les taux de 7.63% soit une baisse de produit attendu de 9 076€ pour palier à la hausse des taux projetée par la CCMC.**

	Taux communal 2017	Taux communal 2018	Taux moyen communal au niveau du département en 2017
Taxe d'habitation	12.98%	11.99%	28.54
Taxe foncière bâti	19.50%	18.01%	25.85
Taxe foncière non bâti	9.17%	8.47%	24.19
CFE	13.94%	12.88%	N/A

Les taux des taxes locales sont adoptés à l'unanimité.

Budget primitif 2018

Concernant les investissements la commission projets finances propose d'inscrire les montants suivants dans les opérations ci-dessous :

N° d'opération	Désignation	Montants
12	Signalisation	400,00 €
14	Matériel et outillage : Petits outillages	35 800,00 €
15	Plantation arbres	1 400,00 €
22	Equipement de bureau	2 000,00 €
23	Eclairage public	1 400,00 €

25	Achat logiciel	1 100,00 €
42	Création de voiries	25 500,00 €
49	Achat extincteurs	400,00 €
51	Travaux logement communal	23,00 €
58	Aménagement aérodrome	6 700,00 €
60	Reprises concession cimetièrre	1 000,00 €
61	Réfection église	1 700,00 €
63	Aménagement salle des fêtes	10 100,00 €
68	Aménagements mairie	1 000,00 €
69	Aménagements église	500,00 €
70	Aménagements terrain communal	201 000,00 €

Madame le Maire propose au conseil le budget 2018 suivant :

Fonctionnement : 437 598,43 €

Investissement : 417 148,15 €

Dépenses et recettes qui se décomposent de la façon suivante :

		Dépenses	Recettes
Fonctionnement	Charges à caractère général	137 700,00 €	
	Charges de personnel	75 160 ,00 €	
	Atténuations de produits	20 024,00 €	
	Virement à la section d'investissement	164 797,43 €	
	Opérations d'ordre entre sections	3 036,00 €	
	Autres charges de gestion courante	22 881,00 €	
	Charges financières	14 000,00 €	
	Excédent 2017		171 353,42 €
	Atténuation des charges		3 106,00€
	Produits des services		10 031,01 €
	Impôts et taxes		123 507,00 €
	Dotations et participations		103 601,00 €
	Autres produits gestion courante		26 000,00 €
	Total Fonctionnement	437 598.43 €	437 598,43 €
	Solde investissement reporté	2 089,22 €	
	Remboursement d'emprunts	35 270,00 €	
	Immobilisations incorporelles	36 885,00 €	
	Subventions d'investissement	1 400,00 €	
	Immobilisations corporelles	251 738,00 €	
	Restes à reporter	89 765,93€	
	Virement à la section de fonctionnement		164 797,43 €
	Opérations d'ordre entre sections		3 036,00 €
	Dotations Fonds divers réservation		101 855,15 €
	Subventions d'investissement		83 112,00 €
	Emprunts		64 347,57 €
	Total investissement	417 148,15 €	417 148,15 €

Le Budget primitif 2018 est adopté à l'unanimité.

Renouvellement du matériel d'impression

En remplacement du photocopieur noir et blanc et de l'imprimante et après consultation, les élus ont décidé d'acheter un photocopieur couleur pour un montant HT de 1 890€ à la société RICOH de Rungis.

RIFSEEP

Suite à l'entretien professionnel de notre adjoint technique, les élus ont réfléchi à l'opportunité d'instaurer la RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) pour cet agent.

Les élus ont déterminé :

- Un groupe de fonctions suivant les missions confiées
- Un montant plafond d'indemnités
- La pondération des critères d'attribution individuelle.

Un projet de délibération reprenant ces critères doit être soumis à l'avis du Comité Technique avant que le conseil prenne sa décision finale.

Attribution Coupe Championnat GRS

Les élus ont décidé de répondre favorablement à la demande d'attribution de coupe des Vaillantes de la Marne, organisatrice des futurs championnats nationaux de GRS.

3 jeunes du village participeront à cette compétition.

Comptes rendus

AG SYMSEM du 22 février 2018 :

A la clôture de l'exercice 2017, le SYMSEM a dégagé un excédent global de + 2 334 197.78€.

17 500 bacs seront achetés pour un budget de 800 000€. Ils devraient être mis à disposition fin 2018.

Les bacs seraient répartis de la façon suivante : 1 bac de 120 litres pour 1 à 2 personnes ; 1 bac de 180 litres pour un foyer de 3 à 4 personnes et 1 bac de 240 litres pour + de 4 personnes.

Des bennes de 25m³ ont été récupérées à Pargny. Le SYMSEM veut les vendre. L'entreprise Colas a l'air intéressé pour les racheter.

Un nouveau site internet va être créé.

Enfin, le nom SYMSEM n'est plus d'actualité depuis le regroupement. Un nouveau logo et une nouvelle phrase d'accroche doivent être trouvés.

AG de l'Ecuriole le 2 mars 2018 :

2017 aura été marquée par la sécheresse donc une année difficile pour la pêche, avec un résultat positif de 217€.

3 journées de nettoyage ont eu lieu en 2017.

Le 1^{er} mars : 110 kilos de truites ont été introduits. On compte 3 nouveaux pêcheurs.

Le 10 mars a marqué l'ouverture de la pêche.

Questions diverses

Chaque année, des présents sont offerts aux personnes qui ne peuvent plus se déplacer aux vœux. Une administrée a remercié la municipalité de cette attention.

Deux familles ont remercié le conseil municipal pour la mise à disposition gratuite de la salle des fêtes lors de la célébration des obsèques de leur proche.

Le lampadaire devant la boulangerie va être retiré en début de semaine. Par contre, Vigilec attend la livraison de la lanterne pour terminer le chantier.

Un deuxième locataire des trois maisons devant la mairie, vient de donner son préavis pour un départ début juillet. Le logement laissé vacant fin mars, sera à nouveau occupé mi-avril.

Un habitant du village a interpellé la commune sur la réactivation des cloches. A partir des informations transmises par cet administré, un article sera fait dans le bulletin, retraçant l'historique des sonneries dans le village.

Une nourrice a craint d'être renversée cet après-midi, à l'entrée du village, par un automobiliste qui roulait à très vive allure.

Catherine Chevrier informe les membres du conseil municipal, de sa décision de démissionner de son poste d'élue locale pour des raisons personnelles.

Prochaines réunions :

Plan d'alignement : lundi 16 avril 2018 à 18h30

Conseil municipal : lundi 7 mai à 20h30

SOUS RESERVE D'APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL